



Paris, le 18 février 2019

Communiqué de presse

Signature du Pacte régional d'investissement dans les compétences entre l'Etat et la Région des Pays de la Loire

Muriel Pénicaud, Ministre du Travail, et Christelle Morançais, Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire, ont signé à lundi 18 février 2019 le Pacte régional d'investissement dans les compétences entre la Région Pays de la Loire et l'Etat, en présence de Jean-Marie Marx, Haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi et Claude d'Harcourt, Préfet de région Pays de la Loire le Préfet.

Le pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022, destiné à former 38 000 jeunes et demandeurs d'emploi de longue durée les moins qualifiés supplémentaires, sera financé par l'État à hauteur de 300,06 millions d'euros. Pour sa part, la Région s'engage à maintenir un haut niveau de formation des demandeurs d'emplois et à hauteur de 413 M€ pour les 4 ans à venir.

Les Pactes régionaux d'investissement dans les compétences font partie des différents programmes financés par le PIC. Ils viennent intensifier quantitativement et qualitativement l'effort de formation engagé par les régions.

D'un montant de 15 milliards d'euros et d'une durée pluriannuelle (5 ans), le plan d'investissement dans les compétences (PIC) permettra de :

- Former 1 million de demandeurs d'emploi et 1 million de jeunes ;
- Répondre aux besoins des métiers en tension dans une économie en croissance ;
- Contribuer à la transformation des compétences, notamment liée aux transitions écologique et numérique.

Pour Muriel Pénicaud « *Le défi du plan d'investissement dans les compétences, c'est de construire une voie vers l'emploi pour les jeunes et les demandeurs d'emploi non qualifiés et de permettre aux entreprises de trouver les compétences qu'elles recherchent. L'originalité de ce Pacte régional en région Pays de la Loire, c'est que les entreprises qui cherchent des compétences s'engagent aussi !* »

Pour Jean-Marie Marx, il faut « *permettre aux jeunes et aux demandeurs d'emploi de prendre le train de l'emploi par l'acquisition des compétences clés et des savoir être professionnels et par l'apprentissage d'un métier, c'est répondre aussi aux besoins des entreprises* »

« *La Région des Pays de la Loire a fait de l'emploi et de la formation une priorité réaffirmée dans son plan de bataille pour l'emploi. En territorialisant davantage nos actions en faveur de l'emploi et de la formation, nous prenons en compte la diversité des besoins sur les bassins d'emploi. La particularité et la pleine réussite de ce Pacte d'investissement dans les compétences passe par l'effort collectif et partagé entre tous les acteurs concernés que sont l'Etat, la Région, les Partenaires sociaux, Pôle*

emploi et les OPCO, et les savoirs faire de chacun. » précise Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Après les régions Grand Est, Bourgogne Franche-Comté, Nouvelle-Aquitaine et Centre Val de Loire, les Hauts-de-France, la région Pays de la Loire est la sixième à contractualiser avec l'Etat.

CONTACT PRESSE

Région Pays de la Loire - Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-Huet@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 65 / 06 82 80 18 92